

Responsabilité sociale :

s'engager encore plus loin

Les Éleveurs de porcs ont publié, en novembre 2017, leur second rapport de responsabilité sociale (RSO), s'inscrivant dans une volonté d'amélioration continue axée sur la transparence et la rigueur. Ainsi, les Éleveurs s'engagent à travailler sur de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles, fixés pour la prochaine période de trois ans (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020). Le présent document rend compte de l'état d'avancement des objectifs à l'issue de la deuxième année de mise en œuvre (1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019).

Engagement : Assurer un leadership dans la prise en compte des enjeux influençant le développement de la filière porcine québécoise.

Objectif 1 : Participer activement à la mise en œuvre du plan stratégique de la filière et veiller à répondre aux recommandations la concernant, formulées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) dans le cadre de l'évaluation périodique des interventions des Éleveurs dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint.

Cible : Contribuer au moins à 75 % des actions prioritaires réalisées par la filière.

Faits saillants : Les Éleveurs ont participé à 14 des 17 actions jugées prioritaires du Plan stratégique 2015-2019 de la filière porcine, soit 82 %, touchant notamment la gouvernance de la Recherche et développement (R&D), l'utilisation judicieuse des antibiotiques et la participation à la Politique bioalimentaire.

Objectif 2 : Mobiliser les parties prenantes internes et externes des Éleveurs (filière et hors-filière) sur les thèmes de la responsabilité sociale.

Faits saillants : Les Éleveurs siègent au sein de plusieurs instances du secteur à l'échelle provinciale et fédérale, ce qui leur permet d'exercer leur leadership sur les différents thèmes de la RSO. À l'échelle de la filière, un projet visant à se donner une « vision commune en matière de RSO » a été élaboré et a obtenu un appui financier du Programme d'appui au développement sectoriel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). À l'échelle nationale, une consolidation des indicateurs eau et carbone, a été réalisée à l'initiative de la Table ronde nationale de la chaîne de valeur de l'industrie du porc. Par ailleurs, le concours *Responsables par nature* 2018 des Éleveurs a également favorisé une appropriation de la démarche de responsabilité sociale par les membres.

Objectif 3 : Encourager l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance à la ferme.

Cible : Atteindre l'adoption par 65 % des éleveurs pour deux des trois pratiques ciblées (c.-à-d., plan stratégique à la ferme, plan de relève et formation continue).

Faits saillants : Plusieurs articles mentionnant le plan stratégique d'une entreprise ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* de décembre 2018. Un texte sur un nouveau Programme des services-conseils a aussi été publié dans le Flash le 26 juillet 2018. Relativement à la formation continue, des articles, tels que « Le secteur porcin accroît l'importance de ses ressources humaines » et « L'arbre de décision en euthanasie », ont été publiés dans l'édition de septembre et de décembre 2018 du magazine *Porc Québec*. Le Flash a aussi diffusé plusieurs articles concernant la formation continue, notamment « Connaissez-vous le portail U+? », « Révision de la norme professionnelle d'ouvrier porcin » et « Formation sur le SGRM et l'accès aux marchés à terme ». Enfin, l'article « Pistes pour bâtir une stratégie contre la rareté de la main-d'œuvre » dans le magazine *Porc Québec* de décembre 2018 a traité de l'importance d'adopter un plan de relève. Par ailleurs, dans le cadre de leur assemblée générale annuelle, les Éleveurs de porcs de la Mauricie ont présenté la conférence d'un éleveur abordant son cheminement à titre de relève, l'importance de la gestion et de la planification au sein de l'entreprise. Le pourcentage des éleveurs ayant adopté deux des trois pratiques ciblées sera disponible à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique prévue en 2020.

Objectif 4 : Stimuler la participation de la relève des éleveurs au sein des instances du secteur.

Cibles : Maintenir un taux de 25-30 % des sièges d'administrateurs régionaux occupés par des éleveurs de 40 ans et moins; chaque conseil d'administration régional doit réserver au moins un siège d'administrateur ou d'observateur à un éleveur de 40 ans et moins; maintenir au sein des instances régionales et provinciales un ratio de 10 % entre les nouveaux administrateurs (quel que soit leur âge) et les administrateurs d'expérience.

Faits saillants : Le nombre d'administrateurs régionaux a atteint la cible, avec un taux de sièges occupés par des éleveurs de 40 ans et moins de 25 %. Tout comme l'année passée, trois groupes régionaux sur huit réservent au moins un siège d'administrateur ou d'observateur à un éleveur de 40 ans et moins. Le ratio de nouveaux administrateurs (premier mandat, quel que soit leur âge) est de 20 %, soit deux fois plus que la cible fixée.



Objectif 5 : Maximiser les communications réciproques entre les éleveurs et leur organisation.

Cible : Mettre en œuvre une stratégie de communication numérique avec les éleveurs.

Faits saillants : Une stratégie de communication numérique a été adoptée en 2018 et plusieurs éléments ont été mis en place. Spécifiquement pour la section concernant les communications avec les éleveurs, on retrouve les mesures suivantes :

- La création d'un groupe Facebook pour les éleveurs;
- L'ajout de plus de 530 éleveurs à la liste de diffusion de l'infolettre Flash;
- La diffusion en direct sur Facebook, lors de l'assemblée semi-annuelle (ASA), du discours d'ouverture et des présentations des conférenciers;
- La création de listes de lecture sur le compte YouTube pour faciliter son utilisation par les éleveurs et les autres publics de l'organisation.

Les groupes régionaux communiquent sur une base régulière, avec les éleveurs, notamment par l'envoi de bulletins d'information.

Objectif 6 : Exercer un leadership au sein des différentes instances provinciales et nationales, traitant des enjeux liés au secteur porcin.

Faits saillants : Les Éleveurs s'impliquent au sein de différentes instances provinciales et nationales, traitant d'enjeux liés au secteur porcin tels que la recherche et le développement, la santé animale, le bien-être animal, la compétitivité, l'agroenvironnement, etc.

Axe 2

Performance économique

Engagement : Être proactif dans la mise en œuvre de solutions visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

Objectif 7 : Accroître les capacités de gestion économique des éleveurs en matière de coûts de production, de gestion des risques du marché et du budget d'entreprise.

Cibles : Atteindre un taux de 40 % des éleveurs utilisant les marchés à terme pour le porc (ex. : Service de gestion du risque du marché (SGRM)); augmenter de 20 % le nombre d'éleveurs inscrits et actifs au SGRM.

Faits saillants : Le comité de travail SGRM a poursuivi ses efforts en lien avec le plan de développement du SGRM. De nouvelles améliorations ont permis de remédier aux derniers irritants identifiés et d'améliorer la performance et la convivialité du SGRM. En ce qui a trait aux cibles présentées ci-dessus, la première sera mesurée lors de la mise à jour du bilan socioéconomique prévue pour 2020. Le nombre d'entreprises inscrites et actives au SGRM est plutôt stable. Par ailleurs, l'étude du coût de production 2017 des Éleveurs de porcs a fait l'objet d'un article publié dans le magazine *Porc Québec* (décembre 2018) et dans la revue *Gestion Porc Plus* des Consultants Denis Champagne. Il a aussi été présenté aux producteurs lors de l'assemblée semi-annuelle 2018 des Éleveurs de porcs. Un rapport et une fiche synthèse sont disponibles sur le site Web accesporcqc.ca. Les indicateurs concernant la capacité de gestion économique des éleveurs seront disponibles à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique.

Objectif 8 : Analyser les risques de la filière porcine québécoise afin d'en améliorer le positionnement concurrentiel.

Faits saillants : L'étude comparative sur les coûts d'alimentation, dans différentes zones de l'Amérique du Nord, a fait l'objet d'une présentation dans le cadre de l'assemblée semi-annuelle 2018 des Éleveurs de porcs, puis d'un article publié dans le *Porc Québec* (décembre 2018). Un projet portant sur la productivité du travail sur les entreprises porcines a été lancé grâce notamment à un appui financier du Programme de développement sectoriel. Il s'échelonnera jusqu'en 2021.

Objectif 9 : Assurer un leadership avec les partenaires de la filière dans la mise en œuvre des recommandations issues du forum sur la recherche en priorisant les besoins et en coordonnant les efforts du secteur.

Faits saillants : Un comité recherche, développement et transfert des connaissances (RDT) composé de seize membres reconnus pour leurs connaissances ou implications en R&D dans le secteur porcin au Québec a été mis en place. Relevant du conseil d'administration du Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ), le comité a tenu neuf rencontres depuis sa création et poursuivra ses travaux pour mettre en œuvre les recommandations qui ont découlé du forum sur la recherche de septembre 2017. Le comité procède actuellement à une consultation exhaustive des intervenants de la filière porcine pour définir les priorités de RDT.

Objectif 10 : Favoriser, au sein de la filière et auprès des éleveurs, le transfert des résultats issus des activités de recherche et de développement.

Faits saillants : Un budget annuel de 400 000 \$ de Swine Innovation Porc, auquel les Éleveurs de porcs contribuent, a été dédié au transfert des résultats issus des activités de recherche et de développement (ex. : publications, bancs d'essai, conférences). Par ailleurs, plusieurs articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* : « Stratégies pour réduire le gaspillage d'eau en engraissement et en pouponnière » (juin 2018); « Systèmes d'alimentation des truies et leurs impacts sur le bâtiment » et « L'alimentation de précision en gestation permet des économies » (septembre 2018); « Six systèmes d'abreuvement testés en engraissement » (décembre 2018). Trois articles traitant de l'euthanasie ont également été publiés dans les éditions de septembre 2018, de décembre 2018 et de mars 2019.

Objectif 11 : Assurer le maintien et optimiser le financement à la recherche.

Faits saillants : Les investissements des Éleveurs, atteignant 677 300 dollars, ont un effet levier important, car c'est près de 5,6 millions de dollars qui ont été investis au total par les différents acteurs du secteur et des gouvernements dans différents projets.

Objectif 12 : Accroître la notoriété de la marque « Le porc du Québec ».

Cibles : Augmenter d'au moins 7 % le niveau de reconnaissance de la marque « Le porc du Québec » par les consommateurs québécois; créer deux nouveaux partenariats avec un distributeur ou une chaîne d'alimentation.

Faits saillants : Les Éleveurs ont poursuivi leurs partenariats avec IGA, Metro, Provigo et le distributeur alimentaire Gordon Food Service (GFS). De nouveaux partenariats ont été établis avec 65 boucheries indépendantes qui ont reçu du matériel pour mettre la marque « Le porc du Québec » en valeur. La présence du « Porc du Québec » a aussi été remarquée dans les circulaires des chaînes d'alimentation avec plus de 150 mentions. L'ensemble de ces initiatives a contribué à maintenir la notoriété du logo « Le porc du Québec » qui a atteint 68 % après la diffusion de la campagne produit.

Objectif 13 : Faire connaître aux consommateurs le secteur et les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.

Cible : Atteindre une perception globale favorable de plus de 80 % des consommateurs québécois à l'égard des pratiques d'élevage des éleveurs porcins pour fournir une viande de qualité.

Faits saillants : À l'été 2018, une campagne publicitaire « moments mémorables » a été lancée afin de mettre en valeur la profession d'éleveur et de transformateur. Inspirée d'histoires vraies, la campagne a exploité deux angles, soit le transfert d'une ferme familiale à une nouvelle génération et un succès d'exportation vers le marché japonais. Cette campagne publicitaire diffusée sur le Web ainsi que plusieurs articles de contenu (La Presse, Le Journal de Montréal, Les Affaires et Radio-Canada) ont contribué à maintenir une perception globale favorable de 81 % des consommateurs québécois à l'égard des pratiques des éleveurs porcins. Ce résultat correspond à la moyenne de six indicateurs.

Axe 3

Bien-être animal, santé animale et salubrité

Engagement : Accompagner la mise en œuvre des meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal, de santé animale et de salubrité.

Objectif 14 : Augmenter le nombre de truies gestantes logées en conformité avec les nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs*.

Faits saillants : Deux articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* abordant les systèmes d'alimentation pour les truies en groupe (septembre 2018) et les exigences du Code à prendre en compte pour les projets de rénovation et de construction de maternités (juin 2018). La proportion de truies gestantes logées en groupe a atteint 24 % en 2017 et est estimée à 26 % pour l'année 2018. Les demandes déposées dans le cadre du Plan de soutien aux investissements en agriculture du MAPAQ, concernant des projets de rénovation, contribueront à l'atteinte de l'objectif.

Objectif 15 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des exigences du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs en matière de bien-être animal*.

Faits saillants : Trois articles ont été publiés dans l'édition de juin 2018 du magazine *Porc Québec* à propos de L'Excellence du porc canadien, des éléments du Code de pratiques à prendre en compte dans le cadre de projets de construction ou de rénovation et des mesures de prévention à mettre en œuvre par temps chaud et humide. En matière de méthode recommandée d'euthanasie respectueuse du bien-être animal, trois articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* (éditions de septembre 2018, de décembre 2018 et de mars 2019). Ces articles découlent de la formation sur l'utilisation d'un pistolet

percutateur. Deux formations à ce sujet ont été offertes par l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) et ont rejoint environ 30 personnes s'ajoutant aux 250 autres formées entre mai 2016 et juin 2017.

Objectif 16 : Mieux documenter l'utilisation des antibiotiques à la ferme.

Cible : Réaliser au moins 300 collectes de données sur l'utilisation des antibiotiques à la ferme.

Faits saillants : Des collectes de données sur l'utilisation des antibiotiques ont été réalisées sur plus de 110 fermes au Québec entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Il est prévu de faire un sondage en 2019 et une collecte de données en 2021 sur 250 élevages grâce à la mise en œuvre du Plan de mobilisation et de sensibilisation pour l'utilisation judicieuse des antibiotiques de la filière porcine québécoise (2019-2022). Ce plan prévoit également des outils de communication et de sensibilisation ainsi que des formations pour les éleveurs et les intervenants. De plus, les éleveurs auront droit en 2019 à des visites d'accompagnement à la ferme réalisées par des vétérinaires. Ces visites seront financées par le MAPAQ dans le cadre du *Programme intégré de santé animale du Québec* (PISAQ). Un article a été publié à ce sujet dans l'édition de mars 2019 du magazine *Porc Québec*.

Objectif 17 : Assurer un leadership dans l'élaboration d'un plan d'action pour l'usage judicieux des antibiotiques à la ferme en collaboration avec les partenaires de la filière réunis au sein de l'EQSP.

*Les nouvelles exigences concernent les rénovations et les nouvelles constructions depuis 2014. Selon l'actuelle version du Code de pratiques, elles s'appliqueront à toutes les installations dès 2024. À noter : le Code sera sous examen en 2019.

Faits saillants : En 2018, les Éleveurs de porcs du Québec ont travaillé avec la filière porcine québécoise, sous l'égide de l'EQSP, pour déterminer une cible de réduction de l'utilisation des antibiotiques à la ferme. La cible a été fixée à une réduction de 20 % par rapport à 2016 et est à atteindre au plus tard en 2020. De plus, comme mentionné au précédent objectif, le MAPAQ appuie des visites d'accompagnement par des vétérinaires pour sensibiliser les éleveurs à une réduction de l'utilisation des antibiotiques.

Objectif 18 : Mobiliser les éleveurs vers une utilisation judicieuse des antibiotiques à la ferme.

Faits saillants : Un plan de mobilisation et de sensibilisation pour l'utilisation judicieuse des antibiotiques de la filière porcine québécoise (2019-2022) sera mis en œuvre. De plus, l'étude de monitoring de 2017, impliquant la collecte de données sur l'utilisation des antibiotiques auprès de 110 fermes au Québec, a démontré une forte réduction, soit plus de 40 % de la consommation d'antibiotiques de catégorie un à trois (importants en médecine humaine) en engraissement. Les résultats de cette étude ont fait l'objet d'un article publié dans le *Porc Québec* (juin 2018).



Objectif 19 : Accompagner les éleveurs et les transporteurs dans l'instauration de mesures de biosécurité rehaussées.

Cibles : Réaliser 600 audits de biosécurité à la ferme; réaliser 120 audits de biosécurité chez les transporteurs; réaliser 600 visites par des vétérinaires pour améliorer la santé et biosécurité dans le cadre du Programme PISAQ.

Faits saillants : De nombreuses activités ont été réalisées, telles que des présentations lors de rencontres d'éleveurs à travers la province. Par rapport aux cibles indiquées ci-dessus, 85 audits en biosécurité à la ferme ont été faits en 2018-2019, ce qui porte le nombre total à 666. Pour les transporteurs, 21 audits en biosécurité ont été effectués entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Enfin, à la mi-avril 2019, grâce au Programme PISAQ, 523 sites de production ont été visités par un vétérinaire pour améliorer la santé et la biosécurité.

Objectif 20 : Accroître l'engagement des éleveurs à minimiser l'impact du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) au Québec.

Cibles : Atteindre un taux de 80 % des lieux inscrits à la veille sanitaire provinciale (VSP) qui ont un statut SRRP valide; avoir 12 groupes de contrôle SRRP actifs.

Faits saillants : La réalisation du projet « Contrôle du SRRP : initiation d'une approche globale » a grandement contribué à la mobilisation des éleveurs et des intervenants pour le contrôle du SRRP. Plus de 97 % des lieux de production du Québec sont maintenant inscrits à la veille sanitaire porcine (VSP). 85 % de ces lieux inscrits à la VSP ont un statut SRRP valide. Les mesures de contrôle du SRRP au Québec sont orchestrées par 10 groupes de contrôle (GDC) qui réunissent 1 792 lieux de production. Comme nous l'avions indiqué l'an dernier, l'objectif consiste à augmenter le nombre de lieux inscrits au sein d'un GDC, plutôt que d'augmenter le nombre de GDC. Avec cette augmentation de 592 par rapport à l'an dernier, nous constatons l'atteinte de la cible qui avait été fixée à 1 745 lieux inscrits à l'un des 10 GDC à la fin 2020.

Axe 4

Gestion de l'environnement

Engagement : Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Objectif 21 : Encourager les éleveurs à souscrire à des services-conseils en agroenvironnement au-delà de ceux prévus par la réglementation.

Faits saillants : La nouvelle mouture du Programme services-conseils 2018-2023 a fait l'objet d'un article publié dans le *Porc Québec* (décembre 2018). On y rappelle, entre autres, la possibilité pour les éleveurs d'obtenir un financement pour élaborer un plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) ou en faire la mise à jour. Le PAA permet au producteur d'avoir accès à l'aide financière du volet agroenvironnement pouvant atteindre 15 000 \$ pour la durée du programme.



Objectif 22 : Favoriser l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales à la ferme dans les domaines de la gestion du lisier, de la protection des sols et de la gestion judicieuse des pesticides.

Faits saillants : Les bonnes pratiques entourant l'utilisation raisonnable des pesticides et les gains qui en découlent pour l'entreprise et l'environnement ont fait l'objet d'un article publié dans le *Porc Québec* (décembre 2018). Dans cette même édition, un reportage à la ferme présente les pratiques environnementales judicieuses mises en œuvre par l'un des trois lauréats de l'édition 2018 du concours *Responsables par nature*, M. Julien Gauvin. L'éleveur y souligne notamment les bénéfices découlant de l'ajout d'une troisième culture, soit le blé, à celle du maïs et du soya, ainsi que du choix d'utiliser que des semences non traitées aux néonicotinoïdes, de l'aménagement de bandes riveraines et de la plantation d'une haie brise-vent. Dans l'édition de septembre 2018, on présente le reportage des Élevages Soden appartenant à Mme Sophie Bédard et son conjoint M. Denis Richard, figurant également parmi les récipiendaires de l'édition 2018 du concours *Responsables par nature*. On souligne, notamment, le recours à un système d'épandage du lisier par irrigation qui permet d'éviter la compaction des sols qui font également l'objet d'un travail réduit. Les bonnes pratiques des trois entreprises lauréates au concours *Responsables par nature* ont également été mises en valeur dans des capsules vidéo disponibles dans la médiathèque du site Internet des Éleveurs de porcs. Par ailleurs, les Éleveurs et leurs groupes régionaux ont relayé l'information auprès de leurs membres concernant la tenue de vitrines à la ferme, orchestrées par la Coordination services-conseils, sur la réduction des risques liés à l'utilisation de pesticides en grandes cultures.



Objectif 23 : Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la gestion et de la protection de l'eau.

Cible : Atteindre un taux de 85 % des éleveurs qui identifient leurs puits.

Faits saillants : Les Éleveurs et leurs groupes régionaux ont poursuivi la mise en œuvre de la campagne d'identification des puits, incluant la vente de 565 pancartes d'identification des puits aux éleveurs à un tarif préférentiel. Le pourcentage des éleveurs qui identifient leurs puits sera disponible à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique prévue en 2020. Par ailleurs, trois articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* présentant les résultats d'essais réalisés par le CDPQ et le Prairie Swine Centre en engraissement (éditions de juin et de décembre 2018) et en pouponnière (édition de juin 2018) concernant la réduction du gaspillage d'eau par l'utilisation de différents équipements d'abreuvement. Dans l'édition de juin 2018 du magazine *Porc Québec*, on présente également le reportage mettant en lumière les bonnes pratiques mises en œuvre par le grand lauréat du concours *Responsables par nature*, M. Jean-François Grenier, notamment en matière de consommation d'eau et d'énergie. On souligne, entre autres, que M. Grenier a fait installer un compteur qui lui permet de suivre et de contrôler la consommation d'eau. Par ailleurs, les Éleveurs de porcs ont joué un rôle clé dans l'élaboration d'un projet sur la consommation d'eau de lavage qui a obtenu un appui financier du *Programme Innovation* du MAPAQ.

Objectif 24 : Favoriser l'adoption de bonnes pratiques à la ferme en matière de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Faits saillants : Un article abordant le potentiel de réduction des émissions de GES et de gain économique découlant de l'adoption de bonnes pratiques (ex. : alimentation animale, gestion des bâtiments et des lisiers) sur les entreprises porcines, a été publié dans le *Porc Québec* (juin 2018). Les Éleveurs de porcs ont continué d'appuyer deux projets issus de la démarche Agro Carbone, une initiative de la Coop Carbone et de ses partenaires. Le premier projet vise l'implantation de réseaux régionaux coopératifs de biodigesteurs. L'appui des Éleveurs de porcs a notamment facilité la prise de contact avec les entreprises porcines localisées à proximité du premier site. Le deuxième projet vise à faciliter la réalisation d'initiatives en efficacité énergétique permettant de diminuer les coûts d'énergie et de réduire les émissions de GES sur les fermes porcines. Au début du mois de septembre 2018, les Éleveurs de porcs ont participé à une rencontre de travail présentant les résultats préliminaires en matière de potentiel de réduction énergétique sur les entreprises porcines. La phase pilote devrait se compléter au cours des prochains mois par la tenue d'un atelier avec les entreprises participantes. Cela permettra de préciser les économies d'énergie pour différentes mesures, la complexité de mise en œuvre et l'impact sur les performances zootechniques.

Objectif 25 : Sensibiliser et favoriser la concertation des partenaires de la filière porcine québécoise en matière de connaissances et d'amélioration de la performance environnementale du secteur, en particulier sur le plan de la gestion des émissions de GES.

Faits saillants : Un projet visant à se donner une « vision commune en matière de RSO » a été élaboré et a obtenu un appui financier du *Programme d'appui au développement sectoriel* du MAPAQ. À l'échelle nationale, une consolidation des indicateurs eau et carbone a été réalisée à l'initiative de la Table ronde nationale de la chaîne de valeur de l'industrie du porc. Par ailleurs, une présentation de la démarche des Éleveurs concernant notamment le bilan carbone a été réalisée dans le cadre d'une session de réflexion du conseil général de l'UPA en janvier 2019.



Objectif 26 : Assurer le maintien du financement de projets en appui à l'amélioration et à la mesure de la performance environnementale du secteur.

Faits saillants : Les Éleveurs ont investi plus de 8 000 dollars pour la vente de pancartes d'identification des puits à leurs membres à un tarif préférentiel. La contribution des Éleveurs au budget de Swine Innovation Porc permet le financement de projets, dont certains visent directement à améliorer le bilan environnemental de la production porcine. C'est notamment le cas du projet réalisé par des chercheurs de l'Université du Manitoba et de l'Université de l'Alberta visant à optimiser la formulation des aliments servis aux porcs en croissance-finition, à améliorer l'efficacité alimentaire et à réduire les coûts d'alimentation. C'est également le cas du projet réalisé par un chercheur de l'Université du Manitoba, visant à faire progresser le secteur porcin canadien par des analyses de l'empreinte environnementale. Une part des investissements des Éleveurs en recherche, développement et transfert contribue indirectement à l'amélioration de la performance environnementale du secteur (ex. : réduction des rejets par l'amélioration de l'efficacité du troupeau).

Axe 5

Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté

- Engagements :**
- Contribuer à l'attrait du secteur pour assurer la relève de la main-d'œuvre (éleveurs, travailleurs et professionnels).
 - Favoriser l'acceptabilité sociale du secteur.
 - Jouer un rôle actif dans le développement régional et le bien-être de la communauté.

Objectif 27 : Accroître la notoriété du secteur porcin auprès de la relève (sur les fermes et au sein du réseau de professionnels).

Faits saillants : Les Éleveurs ont poursuivi leur engagement en remettant une bourse d'excellence au 1^{er} cycle d'une valeur de 1 000 \$ à l'étudiant s'étant le plus distingué dans le cours de gestion technico-économique de l'entreprise porcine de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Les Éleveurs ont augmenté leur engagement avec le versement d'une bourse de 2 000 \$ à un étudiant au baccalauréat en agroéconomie s'étant distingué dans le cadre de son stage professionnel réalisé dans le secteur de la production porcine. Les Éleveurs ont conclu un nouveau partenariat de trois ans avec les Instituts de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe et de la Pocatière pour le versement annuel de deux bourses de 500 \$ pour des étudiants inscrits en Technologie des productions animales et en Gestion et technologies d'entreprise agricole. Pour l'année d'assurance 2017, huit entreprises de la relève se sont prévaluées du rabais à la cotisation ASRA financé à 100 % par les adhérents éleveurs. Le rabais total versé à ces entreprises a atteint 25 433 \$. Les données pour l'année 2018 n'étaient pas encore disponibles au moment de la publication de la présente reddition de comptes. Par ailleurs, les Éleveurs de porcs de la Beauce ont remis une bourse de 500 \$ à un étudiant finissant spécialisé en production porcine. Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides a remis des bourses, totalisant 1 900 \$, à cinq étudiants de l'Option agricole du cégep de Joliette pour la qualité de leurs travaux réalisés sur la production porcine.

Objectif 28 : Encourager les éleveurs dans l'amélioration et la formalisation des conditions de travail offertes à leurs employés.

Cible : Atteindre un taux de 35 % des entreprises qui formalisent par écrit les conditions de travail des employés.

Faits saillants : Lors du dévoilement des lauréats du concours *Responsables par nature*, les Élevages Soden ont été honorés, notamment, pour la mise en place d'un manuel de l'employé visant à aider l'intégration des employés, en plus du contrat de travail signé obligatoirement par tous les employés. Ces sujets ont donc été traités dans une vidéo publiée sur le site Internet des Éleveurs de porcs et sur YouTube, dans un communiqué de presse envoyé aux médias locaux et dans un texte publié dans le magazine *Porc Québec* de septembre 2018. De plus, une publication dans le Flash du 1^{er} juin 2018 mentionnait l'importance du mieux-être des travailleurs. Les résultats de la dernière étude, réalisée par AGRICarières sur les conditions de travail des employés dans le secteur porcin, ont fait l'objet d'un article publié dans le *Porc Québec* (septembre 2018). Le pourcentage des entreprises qui formalisent par écrit les conditions de travail des employés sera disponible à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique prévue en 2020.

Objectif 29 : Stimuler l'adoption de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail à la ferme.

Faits saillants : Les Éleveurs de porcs du Québec ont été le premier groupe spécialisé à mettre sur pied un comité de travail traitant de la santé et de la sécurité à la ferme. Ce comité composé de quatre membres, soit deux éleveurs, une personne-ressource du service santé et sécurité au travail de l'UPA et un conseiller-expert en prévention-inspection de la CNESST, a tenu une première rencontre en décembre 2018. Le comité s'affaire à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail en production porcine. Ce travail devrait être complété en septembre 2019. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les éleveurs seront sensibilisés à l'importance de la santé et sécurité. Les Éleveurs appuient également un projet de recherche, réalisé par l'Université de Montréal sur une période de deux ans, visant à recenser les meilleures pratiques en matière de santé et sécurité au travail en production porcine. Par ailleurs, deux articles traitant de la santé et sécurité à la ferme ont été publiés dans l'édition de mars 2019 du magazine *Porc Québec*, soit « Travailleurs étrangers temporaires : il faut penser santé et sécurité » et « Le harcèlement en milieu de travail : c'est votre affaire maintenant ». De plus, les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont organisé deux 6 à 8 festifs sur la thématique « Travailler dans le bonheur ».

Objectif 30 : Favoriser la formation des éleveurs et des travailleurs à des notions techniques et de gestion.

Cible : Atteindre un taux de 60 % des entreprises qui offrent de la formation à leurs employés.

Faits saillants : Plusieurs formations ont été offertes aux éleveurs, notamment sur l'euthanasie, sur le Programme d'assurance qualité canadienne (AQC^{MD}) et sur le SGRM. Le pourcentage des entreprises offrant de la formation à leurs employés sera disponible à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique prévue en 2020.

Objectif 31 : Favoriser le dialogue avec les communautés pour assurer une cohabitation harmonieuse.

Faits saillants : Les Éleveurs et leurs groupes régionaux amorceront, dès que le contexte sera opportun, la mise en œuvre d'une stratégie pour accompagner les projets d'investissement des éleveurs. Encore cette année, une vingtaine d'activités régionales (ex. : Journée portes ouvertes de l'UPA, expos agricoles, etc.), de rencontres avec des élus municipaux, des élus régionaux et d'autres acteurs impliqués dans le développement régional (ex. : CLD), ont permis de faire connaître le secteur et les bonnes pratiques adoptées par les éleveurs. Quelques groupes régionaux ont accompagné des éleveurs dans des rencontres avec le voisinage pour favoriser une cohabitation harmonieuse et lors de rencontres avec les élus et permanents de MRC, visant l'adaptation des règles pour permettre la réalisation de projets d'investissement.



Objectif 32 : Encourager l'adoption des pratiques permettant d'atténuer les odeurs.

Faits saillants : Les bonnes pratiques mises en œuvre par le grand lauréat du concours *Responsables par nature* 2018, notamment en matière d'atténuation des odeurs, ont fait l'objet d'un article publié dans le *Porc Québec* (juin 2018). On mentionne entre autres que Jean-François Grenier s'assure avec son forfaitaire que les voisins aient été avisés des moments d'épandage et évite d'épandre la fin de semaine. Une haie-brise odeur a également été aménagée à proximité de ses bâtiments et structures d'entreposage. Par ailleurs, le comité cohabitation et environnement a amorcé l'élaboration d'un bilan des connaissances acquises à ce jour à propos des mesures d'atténuation des odeurs. Ce bilan fera l'objet d'un article dans le magazine *Porc Québec*.

Objectif 33 : Contribuer à accroître et pérenniser l'accès des populations défavorisées à une source de protéines de qualité et promouvoir les saines habitudes alimentaires.

Cible : Verser 20 000 \$ en 2017 puis 25 000 \$ par an, pendant cinq ans (jusqu'en 2022), au réseau des Banques alimentaires du Québec.

Faits saillants : Les Éleveurs de porcs du Québec et leurs huit groupes régionaux ont versé, au total, un montant de 25 000 \$ au réseau des Banques alimentaires du Québec. « Le porc du Québec » a aussi commandité des organismes ayant pour mission de promouvoir la saine alimentation, ou de soulager la faim, pour un montant de 43 175 \$. La Tablée des Chefs, le Gala Dux, Vélo Québec, les paniers de Noël de Suzie en collaboration avec Maxi, la Fondation OLO sont les principaux bénéficiaires. Les groupes régionaux ont, pour leur part, versé 12 830 \$ à divers organismes poursuivant la même mission.